

À UNE SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE TENUE À LA SALLE GILLES-MOREAU LE LUNDI 11 FÉVRIER 2013 À 19:30 HEURES.

Sont présents Les conseillers, messieurs, Réjean Beaulieu, David Guimont, et Stéphane Fraser. La conseillère, madame Jacqueline Poirier. Le maire, monsieur Louis Vadeboncoeur.

Sont absents : Les conseillers, messieurs, Michel Goulet et Vincent More

FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR DAVID GUIMONT, MAIRE SUPPLÉANT.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19h30 par M. le maire.

2013-02-20

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller, monsieur Réjean Beaulieu et appuyé par la conseillère, madame Jacqueline Poirier :

QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS.

2013-02-21

3. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 janvier 2013

Il est proposé par le conseiller, monsieur David Guimont et appuyé par le conseiller, monsieur Stéphane Fraser :

QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance du 14 janvier 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS.

4. Information du maire

Le maire informe sur la réunion de la MRC, sur le dépôt d'une demande au pacte rural pour le Parc de l'Anse.

5. Information des conseillers

La conseillère, madame Jacqueline Poirier informe sur l'avancement de la politique familiale.

6. Information de la directrice générale

La directrice générale, madame Annie Lemieux informe sur le dépôt du cadastre concernant la réforme cadastrale de la division Kamouraska. Les citoyens ont reçu une lettre du ministère les avisant de la rencontre du 27 et 28 février prochain à St-Alexandre pour vérifier leur cadastre.

ADMINISTRATION

7. Suivi du Parc de l'Anse

Point d'informations sur l'avancement du projet.

8. Aqueduc

Point d'information sur la rencontre d'information publique qui aura lieu le 20 février prochain au Chalet des sports à 19h30.

2013-02-22

9. Emploi d'été Canada 2013

Il est proposé par, la conseillère, madame Jacqueline Poirier et appuyé par le conseiller, monsieur Réjean Beaulieu :

QUE ce conseil autorise la directrice générale, Annie Lemieux, à présenter une demande de subvention dans le cadre du Programme Emploi Canada 2013. Le conseil s'engage à prendre la responsabilité des personnes embauchées dans le cadre de ce projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

2013-02-23

10. Programme changez d'air

CONSIDÉRANT QUE les particules fines sont très nuisibles à la santé cardio-pulmonaire et coûtent très cher à la société québécoise en frais de santé et d'absentéisme;

CONSIDÉRANT que le chauffage au bois est pour une part importante responsable du smog hivernal;

CONSIDÉRANT que l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) a été mandatée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), afin de mettre sur pied et de gérer un programme de retrait et de remplacement de vieux appareils de chauffage au bois au Québec, excluant le territoire de l'Île de Montréal;

CONSIDÉRANT que l'AQLPA lance le programme de retrait et de remplacement des vieux appareils de chauffage au bois «CHANGEZ D'AIR!» offrant une remise jusqu'à 400\$ pour les vieux poêles et 500\$ pour les fournaises et jusqu'à 100 \$ pour le système d'évent;

CONSIDÉRANT que l'objectif du programme est de réduire de façon importante le nombre de particules fines en retirant ou en remplaçant 5000 vieux appareils de chauffage;

CONSIDÉRANT que ce programme se déroule en deux phases;

CONSIDÉRANT que la première phase est ouverte à toute la population du Québec et se termine après avoir versé 2500 remises, ou au 31 décembre 2012, selon la première éventualité;

CONSIDÉRANT que la participation des municipalités est requise dans une deuxième phase, lesquelles viennent bonifier le programme, en attribuant un montant additionnel de 100\$ pour chaque poêle à bois, portant la remise totale à 200\$ pour un retrait et à 500\$ (poêle) ou 600\$ (fournaise) pour le remplacement par un appareil de chauffage certifié EPA ou ACNOR B415.1 qui émet 70% moins de particules fines;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller, Monsieur David Guimont et appuyé par la conseillère, Madame Jacqueline Poirier;

QUE la Municipalité de Notre-Dame-du-Portage désire participer au programme en accordant un montant de cent dollars(100\$) par vieux appareil de chauffage au bois retiré ou remplacé sur son territoire, jusqu'à concurrence de 10 poêles remplacés.

QUE le conseil autorise la direction générale, madame Annie Lemieux à signer l'entente.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

11. Résolution pour la demande finale de la subvention pour les travaux Rocher Malin

2013-02-24

CONSIDÉRANT QUE le conseil a reçu une subvention dans le cadre du programme *Aide à l'amélioration du réseau routier municipal*;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été fait sur la route du Fleuve pour la sécurité routière au niveau du Rocher malin du côté nord et sud (talus fragilisé qui tient la route) au montant total de 9 204.90\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller, monsieur, Réjean Beaulieu et appuyé par la conseillère, madame Jacqueline Poirier :

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur la route du Fleuve pour un montant subventionné de 7 000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la route dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

2013-02-25

12. Résolution pour service d'un psychologue, monsieur Daniel Babin pour des évaluations psychométriques

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Notre-Dame-du-Portage a été en appel de candidatures pour le poste de la direction générale;

CONSIDÉRANT QUE le conseil, une fois les entrevues passées, désire faire passer des évaluations psychométriques aux candidats qui seront retenus;

CONSIDÉRANT QUE le psychologue, monsieur Daniel Babin a fait parvenir une offre pour faire l'évaluation psychométrique des candidats retenus après l'entrevue soit un montant de 450\$ par candidat ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller, monsieur David Guimont et appuyé par la conseillère, madame Jacqueline Poirier :

QUE le conseil municipal accepte l'offre de monsieur Babin;

QUE le conseil lui fournisse le profil ainsi que le style de gestionnaire recherché pour ainsi faire l'évaluation psychométrique des candidats retenus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

2013-02-26

13. Résolution pour la firme comptable Mallette pour la vérification de l'année 2012

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit selon la loi faire une vérification externe de l'année terminée soit 2012;

CONSIDÉRANT QUE ce contrat peut être donné de gré à gré;

CONSIDÉRANT QUE le groupe Mallette connaît bien la réalité de la municipalité pour avoir fait plusieurs vérifications de fin d'année à Notre-Dam-eu-Portage et répond à nos divers questions fréquemment pendant l'année;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller, monsieur Stéphane Fraser, et appuyé par la conseillère, madame Jacqueline Poirier :

QUE le conseil autorise la directrice générale à donner le contrat à la firme Mallette de Rivière-du-Loup.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

2013-02-27

14. Résolution pour Hydro-Québec pour la connexion de l'usine d'eau potable en électricité

CONSIDÉRANT QUE le projet d'aqueduc de la municipalité de Notre-Dame-du-Portage a commencé en octobre 2012;

CONSIDÉRANT QUE le projet se continue pendant l'hiver 2013 au niveau de l'usine de traitement d'eau potable;

CONSIDÉRANT QU'au printemps 2013 l'entrepreneur reprend les travaux d'excavation pour y installer les conduites pour que les gens puissent se raccorder au réseau d'aqueduc;

CONSIDÉRANT que l'usine d'eau potable doit être alimentée en électricité pour pouvoir fonctionner;

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur en électricité a fait ses demandes à Hydro Québec pour le raccordement du bâtiment;

CONSIDÉRANT QUE présentement aucun raccordement n'est fait en électricité à l'usine;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité, pour avoir sa subvention, a des délais d'exécution à respecter;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller, monsieur Réjean Beaulieu et appuyé par la conseillère, madame Jacqueline Poirier;

QUE le conseil demande à Hydro-Québec de connecter l'usine dans les plus brefs délais pour pouvoir mettre l'usine en fonction aussitôt que possible;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS

2013-02-28

15. Contrat de service annuel pour entretien éclairage de rue

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite obtenir les services du Groupe Caillouette & associés inc. pour l'entretien de l'éclairage de rue;

CONSIDÉRANT QUE Caillouette a fait part à la municipalité d'un contrat de service au montant de 69\$ l'heure pour des travaux réalisés du 1er mars 2013 au 1 mars 2014;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller, monsieur David Guimont et appuyé par le conseiller, monsieur Stéphane Fraser ;

QUE le conseil autorise la directrice générale à signer le contrat de service avec le Groupe Caillouette & associés;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

SÉCURITÉ PUBLIQUE

16. Rapport des activités incendie

Point remis au prochain mois.

17. Entente avec la municipalité de St-Alexandre pour équipement de communication

2013-02-29

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de St-Alexandre pour le service d'incendie KAMEST désire utiliser le système de communication situé sur le territoire de Notre-Dame-du-Portage afin d'assurer la couverture de ses communications sur l'ensemble de son territoire;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Notre-Dame-du-Portage avait accepté de partager ce lien avec la régie Kamloup dans le passé;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité demeure propriétaire de la licence au CRTC;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller, monsieur Stéphane Fraser et appuyé par le conseiller, monsieur Réjean Beaulieu :

QUE le conseil mandate le maire, monsieur Louis Vadeboncoeur et madame Annie Lemieux, directrice générale à signer, pour et au nom de la municipalité une entente de partage d'équipement de communication avec St-Alexandre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

LOISIRS ET CULTURE

18. Coordonnateur loisir, culture et vie communautaire

Point d'information sur l'avancement de l'embauche d'un coordonnateur au loisir vie communautaire.

CORRESPONDANCE

19. Les rendez-vous annuels présage

Information

20. Réseau biblio du Bas st-Laurent

Information

21. Saines habitude de vie

Information

22. Demande de commandite – Anaïs Berger

La demande ne cadre pas dans le règlement 2010-11-298 portant sur l'attribution de subvention incluant les frais de représentation.

APPROBATION DES COMPTES À PAYER

2013-02-30

23. Approbation des autorisations de dépenses

Il est proposé par le conseiller, monsieur Réjean Beaulieu et appuyé par la conseillère, madame Jacqueline Poirier :

QUE toutes les demandes d'autorisation des dépenses présentées dans le tableau intitulé «Demandes d'autorisation des dépenses – février 2013 et totalisant un montant de 16 328.06\$ soient acceptées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

2013-02-31

24. Approbation des comptes à payer

Il est proposé par le conseiller, monsieur Michel Goulet et appuyé par le conseiller, monsieur David Guimont :

QUE tous les comptes et salaires mentionnés dans la liste du mois de juin 2012 soient approuvés et payés et que le maire, monsieur Louis Vadeboncoeur, et la directrice générale, madame Annie Lemieux, soient autorisés à certifier à cette fin ladite liste au montant de 160 990.36\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

25. Période de questions

Des citoyens adressent leurs questions au conseil municipal.

26. Levée de l'assemblée

Sur la proposition du conseiller, monsieur Réjean Beaulieu la séance est levée à 20 :20.

Le maire

La directrice générale

Louis Vadeboncoeur

Annie Lemieux, g.m.a.